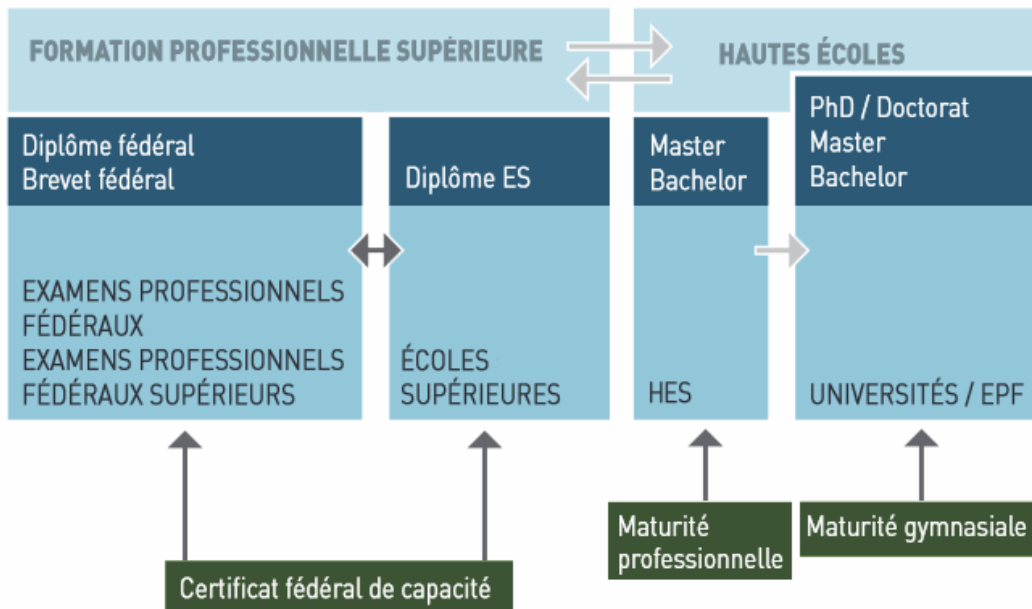


Brevet fédéral d'informaticienne... quel genre de diplôme ?

Le Brevet fédéral est un titre officiel de la Confédération, dont les compétences sont définies par l'association nationale ICT-Formation professionnelle Suisse (ICT-FPS) sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

ICT-FPS est également en charge des CFC en informatique ainsi que de l'organisation des examens finaux des brevets et diplômes fédéraux TIC.

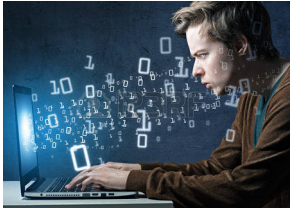


Validant une compétence de niveau supérieur à celle du CFC, le Brevet fédéral atteste que son titulaire est capable de participer de manière compétente à l'élaboration de solutions informatiques dans son domaine de spécialisation ainsi que d'assurer la direction des projets et des équipes qui sont nécessaires à leur réalisation.

Les 5 spécialisations

Posséder des compétences approfondies dans certains domaines est indispensable mais reste insuffisant sans une vision globale de l'entreprise et de ses besoins numériques. En effet, toutes les spécialités s'associent dans un but commun : le meilleur système d'information. Comment le spécialiste d'un domaine pourrait-il effectuer des choix sans comprendre les contraintes et besoins des branches dont il dépend ou qui dépendent de lui ?

Afin de relever ce double défi, le Brevet fédéral associe un tronc commun à cinq spécialisations :



Cyber Security Specialist

Les titulaires de ce brevet sont chargés de protéger les systèmes d'information des entreprises et des administrations. Leur mission consiste à détecter les menaces avant qu'elles ne causent de dommages et à organiser la réponse aux incidents de sécurité.



Développement logiciel

Ce brevet valide les compétences des développeurs et des architectes d'applications TIC tout en les préparant à exercer un rôle de chef de projet.



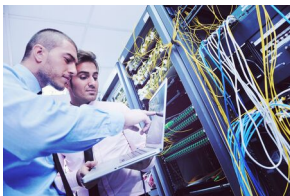
Digital Collaboration

Dernier-né des brevets fédéraux, ce titre est destiné aux spécialistes métier qui se sont formés aux TIC dans le but d'accompagner la transition numérique de leur organisation.



Informatique de gestion

Le brevet fédéral d'informaticien.ne de gestion valide les compétences nécessaires pour assurer la conduite des projets informatiques et gérer les besoins exprimés par les métiers (*business analyst*).



Systèmes et réseaux

Cette spécialisation du brevet fédéral est destinée à celles et ceux qui construisent et administrent les systèmes d'information ainsi qu'aux équipes qui en assurent le support technique auprès des utilisateurs.

Conditions d'admission aux examens

Pour s'inscrire à l'examen final du Brevet fédéral, il est nécessaire:

- d'être titulaire d'un CFC (toute branche), d'une maturité ou d'un titre équivalent, comme le diplôme de l'IDEC délivré après réussite des examens de fin de première et de seconde année de la formation initiale,
- de justifier d'une expérience professionnelle de deux ans dans la branche informatique si vous êtes titulaire du CFC d'informaticien ou du diplôme de l'IDEC, ou de quatre ans dans le cas contraire.

Subventions cantonales

Pour les candidats employés dans le canton de Vaud, FONPRO finance jusqu'à 25% des frais de formation versés à titre personnel – au maximum 2500 francs – et la totalité des frais d'examen.

La contribution à l'écolage est versée dès que le montant de 2500 francs a été payé par le candidat. Les frais d'examen sont versés après l'examen et indépendamment de son résultat.

Les candidats travaillant ou habitant dans le canton de Genève peuvent bénéficier du Chèque Annuel Formation (CAF) à hauteur de 2250 francs. La contribution est déduite de l'écolage lorsque 100 heures de formation ont été suivies. La demande doit impérativement être effectuée avant le début des cours.

Subvention fédérale

Tous les candidats qui s'inscrivent à un examen professionnel fédéral de type brevet ou diplôme peuvent demander le remboursement de la moitié du montant de l'écolage qu'ils ont versé à titre personnel¹. Le remboursement intervient après l'examen final, sur présentation de la lettre annonçant le résultat et indépendamment du résultat de celui-ci.

Pour plus d'information sur le subventionnement de votre formation, consultez la page dédiée sur notre site web :



Conditions d'admission en formation

Les professionnels de l'informatique justifiant de plus d'une année d'expérience dans les TIC peuvent s'inscrire directement à un cursus de formation continue présentielle ou blended-learning. Le cursus entièrement à distance est accessible après deux à trois ans d'expérience (selon le type de titre préalablement obtenu).

Pour les non-professionnels, l'accès à la formation initiale est possible sans connaissances spécialisées en informatique. Il est cependant conseillé d'avoir un bon niveau d'utilisateur, c'est-à-dire de se servir couramment d'outils bureautiques.

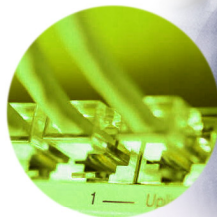
Les personnes non titulaires d'un titre de type CFC, maturité ou école de commerce peuvent accéder à la formation initiale moyennant l'évaluation de leurs capacités d'apprentissage.

¹ Il existe un plafond pour le montant financé mais toutes nos formations se situent au-dessous.

Modalités d'inscription

L'inscription comporte trois étapes :

- **préinscription** : vous remplissez le formulaire de préinscription sur notre site web ; nous réservons une place pour le cours choisi et vous confirmons la date de l'entretien. Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous pour un entretien et remplir la préinscription ensuite. Une préinscription ne constitue pas un engagement.
- **entretien** : le responsable de l'enseignement vous fait part des informations détaillées sur la formation, s'assure que le cursus envisagé correspond à vos prérequis et répond à vos questions. L'entretien ne constitue pas un engagement. Il est facultatif pour les titulaires d'un CFC en informatique ou pour les personnes s'inscrivant uniquement en e-learning.
- **contrat de formation** : précisant les conditions exactes de la formation, le contrat de formation représente l'inscription définitive. Définissant vos engagements et les nôtres, il constitue une garantie sur le contenu et le déroulement de votre formation. Confiant en la qualité de nos formations, nous incluons dans tous nos contrats une période d'essai durant laquelle vous pouvez résilier sans autre frais que le premier trimestre d'écologie.



Cyber Security Specialist avec brevet fédéral

Cursus tout présentiel

Votre profil : vous recherchez une spécialisation afin de pouvoir travailler à plein temps dans la sécurité IT, notamment au sein de *Security Operation Centers* (SOC). Vous possédez un CFC d'informaticien(ne) ou au moins une année de pratique professionnelle dans le domaine de la sécurité de l'information ou de la cybersécurité.

Durée & horaire

La formation comprend 300 périodes réparties sur 18 mois.
Les cours ont lieu à Renens ou à Morges deux fois par semaine, en soirée de 18h30 à 21h15 ainsi qu'un à deux samedi par mois, de 9h à 16h. Les cours qui ne nécessitent pas le déplacement des étudiants en salle peuvent être dispensés en visioconférence.



prochaines sessions

Matériel de formation

La formation s'appuie sur nos livres, rédigés spécifiquement pour la préparation aux examens fédéraux ainsi que sur un laboratoire permettant de se former aux solutions logicielles actuelles.

Chaque participant bénéficie en outre de sa propre sonde de sécurité (équipement professionnel) avec laquelle il peut s'entraîner à loisir durant toute la durée de sa formation.

Les nombreuses heures de laboratoire préparent également à diverses certifications que le candidat peut obtenir en cours de cursus, facilitant ainsi son évolution de carrière avant même l'obtention de son brevet fédéral.

Ecolage

Réglé par trimestre, l'écolage s'élève au total à 15'880 francs dont 7'940 remboursés par la Confédération après l'examen. Un règlement en 21 mensualités successives de 790 francs est également possible.

Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir dès le début de la formation le remboursement des premiers 2'500 francs qu'ils ont versés. Les candidats travaillant ou habitant dans le canton de Genève peuvent bénéficier du Chèque Annuel Formation (CAF) à hauteur de 2'250 francs.

L'écolage inclut le coût de la totalité du matériel de formation, y compris nos livres et les examens blancs. Seule l'inscription aux examens supplémentaires facultatifs et à l'examen final n'est pas incluse. Cette dernière est facturée directement par ICT-Formation professionnelle au tarif de 3'200 francs, réglables deux mois avant l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir 3'000 francs de remboursement de cette taxe d'examen.

Cyber Security Specialist avec brevet fédéral

Cursus blended-learning

Si votre disponibilité ne vous permet pas de suivre deux cours par semaine, nous vous proposons une formule alliant la flexibilité de notre formation à distance et les points forts de notre formation présentielle : les modules généralistes sont traités en e-learning et vous suivez en salle et en laboratoire uniquement les modules traitant de cybersécurité à raison d'un cours par semaine.



Durée & horaire

La formation comprend 150 périodes présentielles réparties sur 18 mois. Une durée équivalente en horaire libre doit être réservée pour l'acquisition en e-learning des compétences générales du brevet fédéral.

Les cours ont lieu à Renens ou à Morges une fois par semaine, en soirée de 18h30 à 21h15 ou le samedi de 9h à 16h. Les cours qui ne nécessitent pas le déplacement des étudiants en salle peuvent être dispensés en visioconférence.



prochaines sessions



Matériel de formation

La formation s'appuie sur nos livres, rédigés spécifiquement pour la préparation aux examens fédéraux ainsi que sur un laboratoire permettant de se former aux solutions logicielles actuelles. Chaque participant bénéficie en outre de sa propre sonde de sécurité (équipement professionnel) avec laquelle il peut s'entraîner à loisir durant toute la durée de sa formation.

Les nombreuses heures de laboratoire préparent également à diverses certifications que le candidat peut obtenir en cours de cursus, facilitant ainsi son évolution de carrière avant même l'obtention de son brevet fédéral.

Les modules non spécifiques à la cybersécurité disposent également de leurs livres et d'exercices hebdomadaires évalués par le biais de notre plateforme e-learning.



Ecolage

Réglé par trimestre, l'écolage s'élève au total à 12'920 francs dont 6'460 sont remboursés par la Confédération après l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir dès le début de la formation le remboursement des premiers 2'500 francs qu'ils ont versés.

Un règlement en 20 mensualités successives de 670 francs est également possible.

L'écolage inclut le coût de la totalité du matériel de formation, y compris les livres et les examens blancs. Seule l'inscription à l'examen final n'est pas incluse. Celle-ci est facturée directement par ICT-Formation professionnelle au tarif de 3'200 francs, réglables deux mois avant l'examen. Les candidats employés dans le canton de Vaud peuvent obtenir 3'000 francs de remboursement de cette taxe d'examen.

Cyber Security Specialist avec brevet fédéral

liste des modules

674	Diriger et soutenir une équipe	Diriger et soutenir une équipe sur le plan professionnel et social en adoptant un comportement de conduite et de communication adapté à la situation.
679	Collecter des informations sur les menaces et les traiter	Dans le cadre de la Cyber Threat Intelligence (CTI) d'une organisation, collecter et analyser en continu les informations sur les menaces potentielles du cyberspace et consigner les résultats sous forme adéquate, conformément à leur finalité et aux groupes cibles.
680	Contrôler la sécurité de l'infrastructure informatique	Contrôler, dans le cadre d'un mandat, la sécurité des systèmes, des réseaux et des applications d'une organisation au moyen de méthodes et d'outils appropriés, consigner et présenter les résultats des tests de façon concluante et recommander des mesures pour corriger les failles identifiées.
681	Détecter et contrer les attaques ciblant l'infrastructure informatique	Choisir des solutions techniques de surveillance et de protection en vue de détecter et de contrer les attaques ciblant les systèmes, les réseaux et les applications d'une organisation et les mettre en service.
682	Gérer les incidents de sécurité	Piloter et surveiller le traitement des incidents de sécurité identifiés tout au long de leur cycle de vie conformément aux structures et aux processus définis dans le cadre de la gestion des incidents de sécurité d'une organisation.
683	Analyser et interpréter des ensembles de données	Inspecter des données brutes et des ensembles de données quant à la présence d'informations critiques et déterminantes pour la sécurité, plausibiliser les résultats et les exploiter de façon probante en adéquation avec le public cible.
684	Procéder à une investigation numérique des systèmes	Inspecter les données persistantes, temporaires ou volatiles des systèmes quant à la présence de maliciels ou de traces numériques suspectes, exploiter et présenter les résultats de l'investigation de façon probante et en adéquation avec le groupe cible.
685	Assurer la gestion des vulnérabilités et des correctifs	Identifier et prioriser les failles des systèmes, des réseaux et des applications d'une organisation et les traiter dans le cadre de la gestion des vulnérabilités et des correctifs.
686	Fournir des conseils techniques aux clients et les former	Fournir aux clients internes ou externes des conseils techniques orientés besoins et solutions, planifier et dispenser des formations adaptées aux groupes cibles.
687	Délimiter les systèmes et spécifier les exigences	Faire le relevé des prestations qu'un système doit fournir, décrire le contexte du système et les interfaces et spécifier les exigences dans un catalogue d'exigences structuré.

688 Déterminer les ressources à allouer à des projets ICT et les budgéter

Déterminer les coûts d'un projet ICT, établir une planification des coûts et un budget et contrôler les coûts pendant la réalisation.

689 Évaluer des solutions informatiques

Procéder à l'évaluation d'une solution informatique sur la base d'un mandat donné et d'exigences définies et formuler une recommandation pour l'acquisition.

690 Planifier, conduire et superviser des projets

Structurer et planifier un projet conformément au mandat de projet défini, conduire et superviser le projet pendant sa réalisation et informer périodiquement les décideurs sur l'avancement du projet.